

COMMUNIQUE DE PRESSE

**27^e EDITION DE L'ARDECHOISE
LE DEPARTEMENT, PARTENAIRE DES EVENEMENTIELS ET COMPETITIONS CYCLISTES**

4 juin 2018

L'ARDÉCHOISE : UN SUCCÈS QUI NE FAIBLIT PAS

Chiffres Clés :

- 27^{ème} édition
- Durée de la manifestation : 4 jours (20 au 23 juin)
- Nombre de compétiteurs 2017 : 15 520
- 12 820 inscrits au 31 mai 2018
- Soutien financier du département pour la manifestation : subvention de 65 000 €
- Entretien des routes
- Nombre de bénévoles ou d'encadrants : 8986 bénévoles en 2017
- 8 salariés

Près de 9 000 bénévoles vont s'affairer pour recevoir, fêter et accompagner au mieux cette grande fête du vélo en Ardèche, et c'est là une des grandes forces et une des grandes réussites de la manifestation qui pare d'année en année les toujours plus nombreuses communes participantes aux couleurs de la myrtille et du genêt, couleurs fétiches de l'Ardéchoise.

Cette augmentation constante du nombre de bénévoles (8986 en 2017 contre 8746 en 2016) montre l'engouement des habitants à participer à cette manifestation.

L'Ardéchoise est un événement qui participe à l'essor du territoire qu'il traverse.

Avec un soutien financier et technique important, **le Département de l'Ardèche est un partenaire de toute première importance de l'Ardéchoise. Un partenaire de la première heure également !**

Le Département intervient au travers d'un soutien financier qui revient directement aux organisateurs de l'Ardéchoise : **65 000 €**.

A cette aide financière plutôt dédiée à l'organisation et l'animation, il faut rajouter **l'entretien du réseau routier** avec des travaux et des interventions de mise en sécurité.

Cette année, divers travaux ont été effectués par les agents des routes du Département : un planning de fauchage adapté à l'épreuve, un balayage spécifique pour certaines descentes empruntées par la course comme le col du Buisson ou la descente de Nozières. Chaque année, le balisage permanent « sur les routes de l'Ardéchoise » est vérifié par les agents, qui posent par la même occasion les panneaux temporaires.

Le Département met également à disposition du matériel et des locaux, à l'image de cette année : le garage de Saint-Félicien pour du stockage de matériels, le parking du dépôt de sel de Saint-Félicien pour le stationnement des cars, et les séparateurs plastiques (environ 200m) à Saint-Félicien et Lalouvesc pour matérialiser les fermetures de routes.

L'Ardèche, destination vélo

« *Contrairement à ce qui se passe lorsque je suis en voiture, où le paysage se donne à voir et pas à être, à vélo je suis assis dedans* ». La citation de Paul Fournel (écrivain et... cycliste) traduit l'adéquation entre notre territoire et le vélo.

L'Ardèche se découvre au fil des routes, au fil des côtes, par ses odeurs et ses bruissements. La parcourir en vélo est sans doute une expérience qui amène beaucoup plus de sensations. C'est le cas lors des grandes épreuves cyclistes où la compétition est au rendez-vous.

Mais pas uniquement... Car **l'objectif est de rendre durables les pratiques sportives**, et d'optimiser les ressources, en bonne intelligence entre pratiquants et habitants.

En Ardèche, en quelques années, avec l'émergence des modes de déplacements doux et la volonté et la concertation de nombreux acteurs locaux, **le territoire a su se doter d'un réseau de voies douces irriguant l'ensemble du territoire**. Qu'elle soit sportive, utilitaire ou dans le cadre des loisirs, la pratique du vélo y est désormais facilitée et encouragée.

La colonne vertébrale de ce réseau dédié au vélo est sans conteste la ViaRhôna, la véloroute reliant le Léman et la Méditerranée qui longe le département de l'Ardèche.

Sur le territoire, un réseau conséquent de voies douces départementales, pour certaines reliées à la ViaRhôna, se développe. Ainsi, plusieurs anciennes voies ferrées connaissent une deuxième vie sous la forme de voies vertes ou véloroutes. Dans la vallée de l'Eyrieux, la Dolce Via, passant d'une rive à l'autre de la rivière, relie La Voulte-sur-Rhône au Cheylard ; dans la vallée de La Payre, la voie verte devrait prochainement parcourir les quelque 20 km entre Privas et Le Pouzin.

Du nord au sud du département, d'autres secteurs véloroute/voie verte existent, sans oublier « Sur les routes de l'Ardéchoise » qui s'installe à l'année sur les parcours de l'évènementiel qui lui a donné son nom, ou la grande traversée de l'Ardèche à VTT qui relie le nord au sud du département au gré de paysages somptueux, pour partie dans le Parc naturel régional des monts d'Ardèche, labellisé Geopark en 2014 (label Unesco).

Favoriser la pratique du vélo, c'est aussi tout le travail engagé sur les routes départementales pour les doter *a minima* de surlargeurs cyclables, à travers **la prise en compte des modes doux de déplacements pour les collégiens et lycéens ardéchois** avec notamment l'appel à projet « mobillyco » incitant les communes à créer des cheminements piétons et cyclistes entre les quartiers pavillonnaires et les établissements scolaires.

C'est enfin **une préoccupation qui traverse l'ensemble des schémas portés par le Département et qui définissent les politiques départementales** : Stratégies pour les sports et loisirs de nature 2015-2020 / Ardèche tourisme - Horizon 2020 : stratégie de développement touristique / Plan Ardèche énergie horizon 2020 / Contribution du Département en matière d'aménagement du territoire / Plan mobilité 2013 – 2020 / Schéma départemental en faveur du vélo.

Quant à l'évènementiel ou la pratique amateur, dans ce département largement connu et reconnu pour la pratique des sports et loisirs de nature qui accueille chaque année de nombreuses manifestations terrestres, nautiques ou même aériennes, **les organisateurs s'en donnent à cœur joie pour proposer tout un panel de manifestations tout au long de l'année**. Et c'est particulièrement vrai pour le vélo...

Régulièrement terre d'accueil du tour de France (le département sera traversé le 18 juillet 2017 par cette épreuve mythique) ou du critérium du Dauphiné, du Paris-Nice ou du Tour de l'avenir, le territoire a son propre programme annuel : dès février, les Boucles Drôme-Ardèche donnent le coup d'envoi d'une saison



cycliste intense. Entre cette compétition UCI et le Tour cycliste féminin (septembre), les épreuves se succèdent avec en point d'orgue la plus grosse épreuve cycliste de masse au monde sur routes de montagne : l'Ardéchoise.

Mais le vélo en Ardèche c'est aussi, toute l'année, les manifestations organisées par les comités départementaux, celles qui sans être consacrées uniquement au vélo en font un « support » incontournable de la compétition (Raid O'Féminin en mai, Triathlon des Gorges fin août...), et celles enfin qui lui sont entièrement consacrées dans sa version VTT ou route !

Aussi le Département va accentuer cette dynamique d'itinérance sous toutes ses formes, à ses différentes véloroutes et voies vertes, mais aussi via la Grande Traversée de l'Ardèche, ouvertes aux VTT et qui pourra à l'avenir être ouverte aux randonneurs, aux marcheurs nordiques et à d'autres activités de pleine nature.

L'Ardèche à vélo est aujourd'hui une réalité à laquelle un large travail porté par l'Agence de développement touristique permet de donner une structuration pour l'hébergement (label « accueil vélo ») et au-delà, en assurant la promotion de ce capital touristique en développement.

En offrant des circuits quasiment toute l'année, l'Ardèche s'impose comme une terre de référence en matière d'accueil de cyclotouristes par l'innovation et la valeur ajoutée apportée aux prestations. Des produits touristiques et sportifs, comme autant d'arguments pour élargir la saison d'accueil touristique et permettre aux amateurs de vélos et autres modes de déplacements doux de trouver, en Ardèche, la même qualité d'accueil que celle, aujourd'hui, offerte aux randonneurs.

L'Ardéchoise arbore à travers ses parcours un aspect de « laboratoire d'essai » en termes de tourisme itinérant et sportif. Outre les aménagements effectués tout au long des parcours, elle permet un développement des services de proximités que peuvent attendre les cyclistes, comme le transport des bagages d'une étape à une autre, le développement de la labellisation « accueil vélo », les conseils au séjour, ou le développement de location de VTT électriques à tout à chacun de profiter de ces itinéraires, quelque soit son niveau sportif.

Ardèche et sports de pleine nature : développement durable avant tout

Afin de relayer sa politique de développement durable, le Département a introduit une notion d'éco-conditionnalité pour ses subventions sportives. Tri des déchets, covoiturage, dynamique bénévole, ouverture aux personnes handicapées, retombées sur l'économie locale... autant de critères définis par la collectivité qui permettent – pour les manifestations qui intègrent à minima ces critères dans leur organisation – de bénéficier du versement complémentaire de la subvention à l'issue de l'épreuve (80 / 20) sans « malus ».

S'il est une manifestation qui, depuis sa création, a intégré la notion de développement durable dans son organisation, c'est bien l'Ardéchoise. Depuis sa première édition, les organisateurs œuvrent pour le respect de la nature et mettent en place les mesures les plus appropriées pour limiter l'impact de la course sur l'environnement.

Associés à ce respect de l'environnement, les deux autres piliers du développement durable sont intégrés activement dans l'esprit de la célèbre course cyclo : l'aspect économique (la manifestation permet tous les ans des retombées économiques non négligeables pour le territoire) et le social. L'ensemble des villages traversés, les milliers de bénévoles, les spectateurs, l'Ardéchoise de jeunes... sont autant d'initiatives à mettre à leur actif ! La participation de publics empêchés est aussi une volonté de l'association.

Sur l'aspect social, ces équipements et ces événements contribuent à la promotion de la politique de lutte contre la perte d'autonomie et du sport-santé que développe le Département en lien avec ses partenaires.



Un enjeu touristique et économique

Le tourisme à vélo en France est un marché prometteur. 40 % de la population française le pratique ; il s'agit de la seconde activité sportive pratiquée en vacances et les touristes à vélo itinérants dépensent en moyenne 75 € par jour. Enfin, des études économiques indiquent que 1 € investi en véloroute engendre au moins 1 € de recettes touristiques annuelles pour le territoire.¹

En Ardèche, en quelques années, avec l'émergence des modes de déplacements doux et en concertation avec de nombreux acteurs locaux, le Département s'est doté d'une offre multiple, composée d'un réseau de voies douces, d'une offre à l'année et en itinérance avec « Sur les routes de l'Ardéchoise », la ViaRhôna, la Trans VTT... et des aménagements routiers : surlargeurs pour sécuriser et faciliter la pratique du vélo, notamment à proximité des établissements scolaires avec le programme « Mobilyco ».

Irriguant l'ensemble du territoire, qu'elle soit sportive, utilitaire ou dans le cadre des loisirs, la pratique du vélo y est désormais facilitée... et encouragée.

L'Ardèche à vélo est aujourd'hui une réalité à laquelle un travail porté par l'Agence de développement touristique permet de donner une structuration pour l'hébergement (label « accueil vélo ») et au-delà, en assurant la promotion de ce capital touristique en développement.

La voie douce de La Payre, inaugurée le week-end dernier et cofinancée par le Département à hauteur de 230 000€, en est un exemple vivant et utilisé par des usagers locaux et touristes.

Un autre exemple de cette attractivité réside dans une nouveauté annoncée en 2017 : l'ouverture ce mois de mai du Félicien, hôtel-restaurant situé à Saint-Félicien, qui dispose d'un espace de bien-être, idéalement situé pour le départ des randonnées à vélo.

>>> Contacts

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

Hôtel du Département
BP 737 – 07007 PRIVAS CEDEX
www.ardeche.fr

Isabelle SEREN / Corine FONTANARAVA / Sandrine BARBERINO

Direction de la Communication

Tél : 04 75 66 71 46
com@ardeche.fr

Bruno DAMIENS

Direction Education, Sport, Vie associative et Transports

Tél : 04 75 66 79 12
bdamiens@ardeche.fr

¹ Sources « L'Économie du Vélo » Altermodal pour Atout France et Ministère de l'Artisanat, du commerce et du Tourisme

